

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming /
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

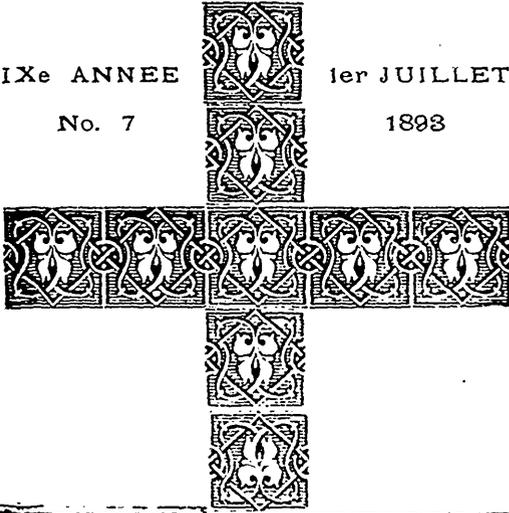
10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

IXe ANNEE

1er JUILLET

No. 7

1893



REVUE
DU
TIERS-ORDRE
ET DE LA
TERRE SAINTE

—
BULLETIN MENSUEL
PUBLIÉ PAR LES
FRANCIŒAINS
DE
L'OBSERVANCE
DE
MONTREAL

—
AVEC L'APPROBATION DU
MINISTRE GENERAL
DE TOUT L'ORDRE DE
ST - FRANÇOIS
ET DE
L'AUTORITE DIOCESAINE.



Envoyez \$1.00

PRIX DE

ABONNEMENT ANNUEL

Au Gerant

Rue S. Paul

279

M. M. C. CALARNEAU

Montreal.



IXe ANNEE
1898



1er JUILLET
N^o. 7



JE + SUIS + L'IMMACULÉE + CONCEPTION

LE MIRACLE DE L'ASSOMPTION.

XXXVI

Quelques saisons se passèrent ainsi d'une douceur incomparable. La maladie de Madame de Musy restait stationnaire, et en éloignait la crainte de toute fatale issue. Prêchant, dans le diocèse et hors du diocèse, l'évangile de sa guérison, l'abbé de Musy poursuivait ses courses apostoliques. Puis il rentrait au château de Digoine. Sa mère, à chaque retour de ces prédications, se réjouissait des belles gerbes de conversions qu'il avait à présenter au Seigneur; ses missions étaient des moissons..... Et les jours s'écoulaient rapides comme s'écoulaient rapides les jours heureux.

Le bonheur cependant n'est ici-bas qu'une halte. Là-haut seulement il sera une permanente demeure. A peine le voyageur a-t-il repris des forces et s'est-il reposé un instant dans les joies d'une félicité passagère, qu'il entend sonner l'heure du travail et des peines, peines et travail qu'il faut bénir, puisque ce sont là les échelons successifs de notre graduelle ascension vers notre Père céleste, qui nous dirige mystérieusement par les voies cachées de sa Providence et qui nous attend au bout du chemin.

Il était à prévoir que, dans la pénurie de prêtres dont le diocèse d'Autun était affligé, l'Evêque pourrait avoir besoin de confier à M. l'abbé de Musy un poste fixe et régulier. Arrêtant parfois mélancoliquement sa pensée sur cette hypothèse, la mère rêvait alors pour lui les fonctions d'aumônier de couvent, fonctions qui laissent quelque loisir et qui convenaient à la haute spiritualité de son fils, à son penchant pour la retraite, à son amour de l'étude.

Emprisonné pendant tant d'années dans la maladie et l'infirmité, comme dans une cellule claustrale, qui l'avait séparé du monde, accoutumé par suite et comme voué à la vie contemplative, l'abbé de Musy eut été effrayé de se voir jeté dans la militante existence du ministère paroissial. Le temps n'est plus ou le pasteur du troupeau, tranquillement assis à l'ombre de la Croix et méditant les pages du Bréviaire, pouvait garder en paix, et presque sans effort, ses ouailles soumises. Hélas ! les brebis fidèles sont rares ; les brebis égarées innombrables ; les agneaux sont devenus des béliers ; les loups courent sus à la bergerie et au berger ; l'irréligion a envahi les peuples ; les passions hostiles ont gagné les autorités, les administrations et les puissances. . . .

Ce n'est pas, hâtons-nous de le dire, que les fatigues ou les dangers eussent fait reculer en quoi que ce soit le courage du bon prêtre, mais son humilité n'ignorait point que la volonté, même la meilleure et la plus ardente, a besoin d'expérience : et il eut considéré comme téméraire, au sortir de sa longue solitude, de se jeter présomptueusement parmi ces difficultés pratiques, auxquelles rien dans sa vie ne l'avait directement préparé, et dont les prêtres les plus zélés ne parvenaient pas toujours à triompher. A l'époque même où nous porte notre récit, il n'était bruit dans tout le pays que des circonstances impérieuses qui avaient contraint le curé d'une des villes importantes du diocèse, le curé de Chagny, à renoncer à sa paroisse et à donner sa démission.

Le fait de cette démission du curé de Chagny avait beaucoup impressionné l'abbé de Musy. Bien qu'il ne se sentit menacé, pour ses débuts dans le sacerdoce actif, que d'un simple vicariat ou de la modeste cure d'un village, il s'effrayait cependant, et se disait, non sans justesse, que celui qui n'a jamais manié une rame peut aussi bien échouer sa barque contre le tronc d'arbre d'un petit étang que sur les récifs d'un grand lac.

Mgr Perraud, évêque d'Autun, connaissait ces dispositions, ces humbles désirs et ces vœux.

XXXVII.

Sur la fin de Septembre, le vendredi 25, M. l'abbé de Musy fut mandé à l'évêché. Il sortit très ému et presque bouleversé de son entretien avec Sa Grandeur.

Que s'était-il donc passé ? Une lettre de l'Évêque, datée du surlendemain, et adressée au prêtre guéri, va vous l'apprendre.

“ Evêché d'Autun, le 27 Septembre 1874.

“ CHER MONSIEUR L'ABBÉ,

“ Je me suis acquitté, on ne peut plus consciencieusement, de la promesse que je vous ai faite vendredi. J'ai répété au Conseil, sans en rien retrancher ou affaiblir, les objections que vous m'avez présentées : et, bien qu'à mon corps défendant, je me suis constitué l'avocat de votre cause. Mais je l'ai perdue, et les membres du conseil épiscopal, plus aptes que moi à juger cette question ont déclaré que M. l'abbé de Musy, dont ils savent toute la filiale obéissance à son évêque, devait incliner la tête et plier les épaules.

“ Nous comptons donc lui confier la paroisse de Chagny, et nous aurons soin de le faire seconder par un bon vicaire.

“ Si je vous fais de la peine en insistant, mon cher abbé, vous voudrez bien me pardonner ; et Notre-Dame de Lourdes saura bien, je l'espère, justifier le choix que nous avons fait.

“ Veuillez agréer tous mes dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

“ † ADOLPHE-LOUIS, *Evêque d'Autun.*”

Cette lettre produisit le plus profond émoi et les impressions es plus diverses dans la patriarcale famille de Digoine.

Le père, qui avait craint peut-être qu'une aumônerie de couvent ne fût pour son fils le vestibule du cloître, n'accueillit point sans satisfaction la décision épiscopale. De même Humbert, qui voyait dans cette nomination à l'un des postes les plus difficiles du diocèse un témoignage de haute estime pour les vertus et les capacités de son frère.

Mais bien différents étaient les sentiments qui s'agitaient dans le cœur de Madame de Musy et dans l'âme de Victor. Au premier moment, tous deux furent atterrés : le Prêtre, par la pensée de son insuffisance, la Mère, par la perspective de la séparation. Les quatorze mois qui venaient de s'écouler avaient été pour Madame de Musy la délicieuse oasis de sa vie. Elle s'était laissée aller à se reposer pleinement dans cette béatitude anticipée, elle s'était comme endormie dans les délices presque célestes de cette idéale existence avec son fils ressuscité, devenu son Confesseur et son Père

La femme forte, paraît-il, se sentit faiblir un instant. Mais ce ne fut qu'un instant, -- à peine quelques heures de trouble violent et de combat intérieur, -- le temps de se vaincre, fallut il en mourir, et de gagner une palme nouvelle.

La vaillante Chrétienne releva le courage de son fils, abattu et accablé de tristesse. Elle s'était dit à elle-même et elle lui répéta le mot qui fait les saints, les vrais héros et les martyrs : -- Dieu le veut !

— Oui, Victor, Dieu le veut ! Notre-Dame de Lourdes ne t'a point guéri pour le repos, mais pour le labeur, non pour moi, ni pour toi, mais pour ce peuple. Elle t'envoie vers lui et te donnera la force. Ainsi parla la Mère, faisant passer dans le cœur de son fils tout ce qui était en elle-même. Elle l'avait nourri de son lait ; elle le nourrissait de son âme.

Melle Geneviève était absente de Digoine depuis quelques jours. Citons ici la lettre que son frère lui écrivit la semaine suivante, et qui laisse voir le fond admirable de ces natures limpides.

“ Ma chère Sœur, lui disait-il, j'ai encore revu Monseigneur. Il a été très bon. Je lui ai parlé de moi avec une franchise qui me donne la paix du cœur ; mais son Conseil et lui ont la pensée absolument arrêtée de me placer à Chagny.

“ Cette nomination, je le vois, est l'œuvre de la Sainte Vierge ;

il m'est impossible d'en douter. Notre bonne Mère d'en-haut veut éprouver ma foi et mon cœur. Je suis à Elle pour faire tout ce qu'elle voudra. L'humiliation comme l'honneur, la paix ou le trouble, les peines ou la joie, je dois être prêt à tout.

“ Tous attendent de moi la sainteté : — l'Evêque, les paroissiens, les quinze curés de mon canton, le clergé du diocèse et les administrations civiles. Notre-Dame de Lourdes me laisse en pleine eau ; Elle seule peut me faire arriver au port. Ma confiance en Elle doit être aveugle et sans limites. Que je serais heureux, si, à force de confiance et d'abandon en Elle, je parviens à accomplir le bien qu'il faut que je fasse !

“ Notre mère semble contente ; notre père est toujours très satisfait ; Humbert est touché de l'estime qu'on a de moi. Et toi, que penses-tu de cette terrible affaire ?

“ A Chagny, paroisse de 4,400 habitants, il y a une église très laide, un presbytère misérable, presque pas de jardin. Le poste est pénible, difficile. . . . Marie Immaculée n'a fait le très grand honneur de me placer là, malgré mon incapacité, et peut-être pour cela. . . . Elle saura bien m'en tirer : Je suis sous sa sainte garde. Adieu, chère Sœur.”

(A suivre.)

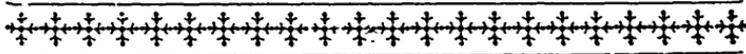
H. LASSERRE.



SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

XXX

INSTITUTION DES MINISTRES. — GRANDES MISSIONS.



L'ANNÉE 1219 fait époque dans la vie de S. François. Écoutez les *Trois Compagnons* :

“ Onze ans étant donc écoulés depuis le commencement de l'Ordre, les frères ayant prospéré en nombre et en mérite, des Ministres furent élus et envoyés avec quelques frères dans presque toutes les provinces catholiques.” (3 Comp., c. 16.)

En même temps, c'est-à-dire, le 11 Juin 1219, soit pendant ou peu après le Chapitre des frères, le Pape Honorius leur remettait les lettres de recommandation suivantes :

“ A nos Vénérables frères, les Archevêques et Evêques, et à nos chers fils, les Abbés, Doyens, Archidiacres et autres Prélats ecclésiastiques. Salut et bénédiction apostolique.

“ Comme nos chers fils, François et les compagnons de la vie et religion des Frères Mineurs, ont renoncé aux vanités du monde pour embrasser un genre de vie que l'Eglise romaine a justement approuvé et qu'ils vont, à l'exemple des Apôtres, jeter dans tous les pays la semence de la parole divine, nous vous prions tous et vous exhortons dans le Seigneur, et vous ordonnons par ces lettres apostoliques, de recevoir, en qualité de catholiques, les frères de cet Ordre, porteurs de ces présentes, qui s'adresseront à vous, de leur être favorables et de les traiter avec bonté, pour l'honneur de Dieu et par considération pour nous. Donné le troisième des ides de Juin, l'an troisième de notre pontificat.” (Bullaire francisc., t. 1, p. 3.)

De son côté, le Fr. Jordan nous rapporte que : “ L'an du Seigneur 1219 et la treizième année de sa conversion, François, dans le chapitre tenu à Ste Marie de la Portioncule, envoya des frères en France, en Allemagne, en Hongrie, en Espagne et dans les autres provinces d'Italie où les frères n'étaient pas encore parvenus.” (Chronique n. 3.)

Pareillement, le Fr. François, espagnol, écrivant en 1476, sur l'ordre de son provincial, Jean de Povia, la mission des martyrs du Maroc, s'exprime en ces termes : “ Lorsque les frères furent envoyés, deux à deux, par toute la terre, . . . un certain frère, nommé Vital, avec les frères Othon, Bérard, Accurse, Pierre et Adjut, . . . passèrent ensemble en Espagne.” — Or, un autre récit de cette même mission, qui n'est que l'abrégé du précédent, fixe clairement cette époque en disant : “ L'an du Seigneur 1219, la treizième année de sa première conversion. (1) S. François envoya par la volonté de Dieu, six frères d'une admirable sainteté au royaume du Maroc, savoir les frères Vital, et Bérard, etc. . . ”

Comme nous le dirons plus loin, c'est encore en cette même année que S. François réussit à passer chez les infidèles d'Egypte.

(1) Qui eut lieu au commencement de 1207. En Mai ou Juin 1219, la treizième année était commencée.

C'est donc bien en 1219, et non en 1217, qu'eut lieu la première mission universelle de l'Ordre franciscain.

Or, "en certaines provinces on les reçut, mais sans leur permettre de bâtir des maisons. Ailleurs, craignant qu'ils ne fussent des infidèles, on les chassait. Le pape Innocent III avait bien approuvé leur ordre et leur règle, mais non par écrit. C'est pourquoi les frères endurent, dans presque toutes les contrées ultramontaines, beaucoup de tribulations de la part du clergé et des fidèles d'Allemagne, de la Hongrie et de plusieurs autres pays. Ils furent aussi contraints de fuir diverses provinces, pleins d'angoisses et d'affliction ; même dépourvus et battus par les voleurs. Ils revinrent donc remplis d'amertume vers S. François." (3 Comp. ch. 16.)

La chronique du Fr. Jordan va nous donner plus de détails sur ce fait.

"Les frères qui vinrent en France, furent interrogés : "Etes-vous Albigeois?" -- "Nous ne comprenons pas ce mot," répondirent-ils. Comme ils ignoraient que les Albigeois fussent hérétiques, on les tint pour suspects. Cependant l'Evêque et les docteurs, ayant enfin lu leur règle, (1) qu'ils reconnurent pour évangélique et catholique, ils consultèrent le Pape à leur sujet. Honorius répondit que leur règle était authentique et approuvée par le Saint Siège, et que les frères étaient spécialement fils de l'Eglise romaine et vrais catholiques. -- De la sorte, il délivra les frères du soupçon d'herésie."

Nous donnons aussitôt la lettre du Pape, qui confirme tout ce que vient d'avancer le Fr. Jordan. Cette lettre est du 29 Mai 1220 : "Honorius, etc, à nos Vénérables frères, les Archevêques et Evêques, et à nos chers fils, les Abbés, Prieurs et autres Prélats ecclésiastiques du royaume de France, salut et bénédiction apostolique.

"Nous rappelons que déjà nous vous avons adressé des lettres en faveur de nos chers fils de l'Ordre des Frères Mineurs, que la divine charité nous avait porté à vous recommander. Cependant nous avons compris que quelques uns d'entre vous, — comme si leur conscience avait des scrupules au sujet de cet Ordre, bien

(1) Et même les lettres de recommandation, ci-dessus mentionnées, du Pape, comme on le verra bientôt dans une autre lettre du même Pontife.

qu'ils n'aient trouvé en ces religieux rien de suspect, — ne leur permettent pas de résider dans leurs diocèses, ainsi que des personnes très dignes de foi nous l'ont appris. — Or, par ce seul fait que nous avons donné nos lettres à ces frères, on n'aurait pas dû les suspecter. C'est pourquoi, nous voulons que vous sachiez tous que cet Ordre est un des approuvés ; que nous reconnaissons ses membres pour catholiques et pieux. Aussi, nous pensons devoir vous avertir, vous exhorter et, par nos lettres apostoliques, vous ordonner de les admettre dans vos diocèses comme étant vraiment fidèles et religieux, et instamment recommandés par le respect que vous devez à Dieu et à nous.

“Donné à Viterbe, le 4 des calendes de Juin, l'an IV de notre pontificat.” (Bull. francisc., t. 1, p. 5.)

La chronique du Fr. Jordan continue :

“Le Fr. Jean de Penna, avec une soixantaine de frères, fut envoyé le premier de tous en Allemagne. Parvenus en cette contrée, dont ils ignoraient la langue, ils furent questionnés en allemand, “s'ils accepteraient l'hospitalité, de la nourriture, et autres choses nécessaires à la vie” ? Ils répondirent par le mot allemand *ja* (qui veut dire *oui*) et ainsi quelques personnes les traitèrent humainement. Voyant que le mot *ja* les faisait bien venir, ils résolurent de l'employer à chaque question qu'on leur poserait.

“On leur demanda donc, en allemand, s'ils étaient hérétiques et s'ils étaient venus pour infecter l'Allemagne comme ils avaient perverti la Lombardie ? ils répondirent : *ja*. Alors quelques uns d'entre eux furent mis en prison ; d'autres, dépouillés de leurs vêtements et conduits au lieu de la danse, où on payait pour les voir. Les frères comprenant qu'ils ne pouvaient rien faire en Allemagne, retournèrent en Italie. Et depuis lors, l'Allemagne fut considérée, parmi eux, comme tellement cruelle que, pour y revenir, il fallait avoir le désir du martyre.

“Les frères destinés à la Hongrie y passèrent par mer, sous la conduite d'un évêque hongrois. Mais, après le débarquement, comme ils marchaient à travers les champs, ils furent tournés en dérision. Les bergers excitaient leurs chiens contre eux, et, sans rien dire, les piquaient même de la pointe de leurs lances. Les frères se demandèrent alors mutuellement pourquoi on les maltraitait de la sorte ? L'un d'eux répondit : “Ils veulent probablement avoir nos tuniques extérieures.” Les tuniques furent donc

données aux bergers, qui, néanmoins, ne finirent pas de tourmenter les religieux. “ Peut-être même, veulent-ils la tunique intérieure ? ” dit encore le frère. On se dépouilla de nouveau, mais les coups ne cessèrent pas. “ Voudraient-ils donc encore nos braves ? ” ajouta le frère. Les braves furent tirées et données ; cette fois les bergers s'arrêtèrent de maltraiter les pauvres de Jésus-Christ, et les laissèrent aller, mais sans aucun vêtement. Un de ces frères m'a raconté (dit le Fr. Jordan) qu'il avait dû donner ses braves jusqu'à 15 fois. Cependant, vaincu par la honte, souffrant plus de la privation de cette partie de son vêtement que des autres, il la souilla de bouse de vache et d'autres immondices, de sorte que les bergers écœurés la lui laissèrent reprendre. Donc, ces frères, ayant enduré ces misères et d'autres, revinrent en Italie.

“ Des six frères, qui passèrent en Espagne, cinq reçurent la couronne du martyr (au Maroc).

“ Et ainsi, toute cette première mission fut réduite à rien. Peut-être le temps d'envoyer n'était-il pas encore venu, toute chose, en effet, ayant son temps sous le ciel.

“ Le Fr. Elie fut institué ministre d'outre-mer par le B. François. ” (Fr. Jordan, *chronique*.)

Non seulement les disciples du Séraphique Patriarche n'obtinrent aucun succès, au moins apparent, mais le Saint lui-même dut revenir d'Égypte les mains à peu près vides. Le Fr. Jordan va encore nous instruire.

“ Toutes ces choses ayant été réglées au chapitre, le Bienheureux Père remarqua qu'il avait envoyé ses fils aux souffrances et aux labeurs. Il n'aurait pas voulu paraître chercher son repos, alors que ses frères se fatiguaient pour Jésus-Christ, car il avait un cœur noble, qui ne permettait à personne de le précéder dans la voie du Christ, un cœur qui voulait l'emporter sur tous. Avant donc exposé ses enfants à des périls hasardeux parmi les infidèles, lui-même, brûlant d'amour pour Jésus-Christ, l'année même où il avait envoyé ses frères, c'est-à-dire la treizième de sa conversion, passa aux périls certains chez les infidèles et se présenta au Soudan d'Égypte. C'était donc la troisième fois que, dans l'espoir de verser son sang pour la foi en la Ste Trinité, il essayait d'arriver jusqu'aux infidèles. ” (Jordan, *chron.* ; S. Bon. c. 9 : 2 Cél., 1, p. c. 25.)

Au témoignage de la *Légende versifiée* (ch. 106) S. François

débarqua à Damiette.

“ Une guerre implacable existait alors entre les chrétiens et les sarrasins. Ceux-ci défendaient Damiette contre ceux-là qui l’assiégeaient.” (Leg. vers., ch. 106.)

“ Il vint au camp des chrétiens où il fit beaucoup de bien.” (Continueur de Guillaume de Tyr : *Hist. d’Heracles Emp.*, ch. 15.)

“ Il vint à nous lorsque l’armée des Croisés était sous Damiette et fut bientôt respecté de tous.” (Jacques de Vitry ; *Hist. occidentale*, ch. 37)

Malheureusement les croisés étaient divisés entre eux. Le légat du Pape voulait diriger la guerre, puisqu’elle avait un but religieux : le roi de Jérusalem réclamait le même honneur, puisqu’il s’agissait de commander des troupes. De là, les chefs subalternes prenaient parti pour l’un ou l’autre, suivant leurs affections. En outre, les chevaliers méprisaient les hommes de pied, et ceux-ci accusaient ceux-là de trahison. Comment vaincre dans de semblables conditions ? (Jean d’Ypre, abbé de S. Bertin, du XIV^{me} siècle : Jacques Vitry.)

“ Un jour, cependant, les Croisés se préparaient au combat. François l’apprit et en fut contristé.” Si l’attaque a lieu tel jour, dit-il à son compagnon, elle ne tournera pas à l’avantage des chrétiens : le Seigneur me l’a révélé. Si je le dis, je passerai pour fou : si je me tais, je n’échapperai pas à ma conscience. Qu’en pensez vous ?”

“ Le héraut de Jésus Christ sortit donc et adressa aux chrétiens des avis salutaires. Il les détournait du combat et leur prédisait, s’ils passaient outre, la défaite. Les guerriers s’entêtent ; ils ne veulent pas en démordre, et traitent de fable la vérité. Ils marchent à l’ennemi, le rencontrent, la bataille est engagée.

“ Durant l’action le Saint eut un ravissement. “ Levez-vous, dit-il à son compagnon, et regardez.” Une première et une deuxième fois celui-ci ne voit rien. A la troisième il voit fuir toute l’armée chrétienne : l’issue du combat était, non le triomphe, mais l’opprobre !

“ Le carnage des nôtres fut considérable. Six mille furent tués ou fait prisonniers. La compassion du Saint pour les vaincus était grande, et le repentir des croisés était non moins étendu. François pleurait surtout les Espagnols, car il voyait que leur audace plus prompte aux armes n’avait laissé que peu d’hommes.

Princes de la terre, comprenez et sachez qu'il est difficile de combattre contre Dieu, je veux dire contre sa volonté. Ne méprisez point non plus la sagesse du pauvre ; car quelquefois l'âme du juste voit plus haut que sept sentinelles placées sur une montagne." (2 Cél., p. 1, c. 2 ; S. Bon., c. 11 ; Jean d'Ippe, abbé de S. Bertin, recueil des historiens des Gaules, édition V. Palmé, t. 18, p. 607.)

Cet échec fut sans doute une leçon pour les armées chrétiennes, auxquelles un peu plus tard, Dieu livra sans coup férir la ville de Damiette. "C'était le triomphe de la campagne," dit la Légende versifiée, (ch. 106.)

Mais le triomphe amène souvent le désordre.

Guillaume de Tyr, déjà cité, nous apprend que "S. François demeura avec les croisés jusqu'à la prise de la ville, qui eut lieu en Novembre 1219. Après quoi remarquant que le mal et le péché commençaient à croître parmi les guerriers occidentaux, il ne put le supporter. Il les quitta donc pour aller en Syrie."

Il en avait obtenu auparavant l'autorisation du Cardinal Pélage, légat du Pape parmi les croisés. — Voici comment le continuateur de Guillaume de Tyr, raconte le fait, dans l'ouvrage déjà cité.

"Je vous dirai que deux clers (1) étaient à l'armée de Damiette. Il vinrent au Cardinal et lui dirent qu'ils voulaient aller prêcher au Soudan ; mais qu'ils n'iraient pas sans sa permission. Le Cardinal répondit qu'il ne la leur donnerait pas, car aller au Soudan c'était s'exposer à une mort certaine. Toutefois ils prièrent tant le Cardinal de le leur permettre, que celui-ci, à la vue d'une volonté si résolue, leur dit : "Seigneurs, (2) je ne connais ni vos cœurs ni vos pensées ; mais, si vous allez au Soudan, veillez à ce que vos cœurs soient toujours unis au Seigneur Dieu." Ils répondirent qu'ils n'y voulaient aller, sinon pour en tirer un moult grand bien, si c'était possible. Alors le Cardinal leur dit d'y aller s'ils le voulaient. Alors les clercs quittèrent l'armée chrétienne pour se rendre au camp des infidèles." (ibid., p. 347.)

(A suivre.)

FR. MARIE.

(1) Ces deux clercs étaient S. François et le Fr. Illuminé.

(2) Notez avec quel respect, quelle politesse le Cardinal légat parle à deux pauvres religieux.



CONNAITRE + DIEU + ET + JÉSUS - CHRIST



VOILA LA VIE ETERNELLE



Il est un Dieu. Considéré à l'extérieur, Dieu nous apparaît avec trois qualités fondamentales qui nous invitent à pénétrer dans l'intérieur de la divinité et à remarquer que la nature divine est possédée par chacune des trois personnes.

— Voilà de l'hébreu pour moi !

— Enfant, va ! n'as-tu donc pas d'intelligence ?

— Hélas ! mon Père, hélas ! Mais ayez pitié de ma faiblesse.

Si vous me grondez j'y verrai encore moins clair. Vos reproches me feront perdre le peu de raison que j'ai. Au contraire, si vous daignez charitablement vous rapetisser à ma taille, j'essayerai de m'élever avec vous, tout doucement. Dites-moi donc, je vous prie, que signifient ces paroles : “ la nature divine est possédée par chacune des trois personnes ” ?

— Ecoute-moi bien. — Un bloc de pierre, tu te le rappelles, a trois dimensions ?

— Je m'en souviens.

— Bon ! Pourrais-tu prendre ce bloc par sa longueur ?

— Rien n'empêche.

— Et par sa largeur ?

— Tout aussi bien.

— Et par son épaisseur ?

— La même chose.

— Que tu le prennes par l'une ou l'autre des trois dimensions, l'auras-tu tout entier ?

— Sans aucun doute.

— Dans ce cas ; ne faut-il pas conclure que le bloc est tout entier dans sa longueur, pareillement, tout entier dans sa largeur ; enfin, tout entier dans sa hauteur ?

— Il me semble.

— Mais si le bloc est tout entier dans chacune des trois dimensions, il est donc possédé par chacune d'elles ?

— Vous avez raison. -- Je réfléchirai encore sur ceci pour bien m'en pénétrer. Peu habitué à raisonner sur les choses auxquelles on ne fait ordinairement nulle attention, j'ai besoin de les envisager souvent pour les comprendre et les saisir clairement. En attendant, veuillez m'expliquer comment trois personnes possèdent la nature divine. Car, dans le langage ordinaire, on entend par " personne " un homme quelconque. Telle personne, dit-on, a fait ceci : telle autre personne a fait cela. Si par trois personnes, il faut entendre trois hommes, j'avoue que mes idées se heurteront dans ma tête comme des personnes ivres.

— Il est vrai que généralement une " personne " désigne un homme, et qu'ainsi, on est porté à s'imaginer qu'il y a trois hommes en Dieu. Mais, avec un peu d'attention, on verra que le mot " personne " doit être pris dans deux sens différents, l'un strict et l'autre large. C'est dans ce dernier sens que l'homme peut être appelé personne ; mais c'est dans le sens rigoureux et strict que les trois termes qui possèdent la nature divine sont appelés des personnes.

— Ne me grondez pas, mais tout cela est encore trop savant pour moi. Ne pourriez-vous pas le mettre plus à ma portée ?

— Essayons. Tout à l'heure, tu as reconnu que la pierre est toute entière dans sa longueur, toute entière dans sa largeur, toute entière dans sa hauteur. Y a-t-il trois pierres ?

-- Non, mais seulement trois.... — je ne sais comment dire....

- Trois *suppôts*.

- Trois *suppôts* ! Encore un mot nouveau !

-- Comment, tu n'as jamais oui dire de quelqu'un, qu'il est un *suppôt* du diable ?

-- Ah ! Pardon. Je me rappelle ce mot.

.. Et, que veut-il dire ?

— Si je ne me trompe, un *suppôt* du diable c'est celui qui agit en faveur du démon, un mauvais sujet.

.. Bien. Le diable est censé caché en lui et agir par lui. C'est à peu près dans ce sens que la pierre est comme cachée dans les trois dimensions par lesquelles elle agit : aussi ces trois dimensions sont appelées des *suppôts*. La pierre est comme *posée sous*

chacune des dimensions : et c'est ce que veut dire le mot *suppôt* : *posé sous*.

— Nous voilà bien loin de l'explication demandée ! Avouez, mon Père, que vous prenez plaisir à m'embrouiller. Je vous demande de m'expliquer ce qu'est une *personne* et vous me parlez de *suppôt* !

-- C'est que le *suppôt* et la *personne* se ressemblent pas mal. Tu as compris que dans un bloc de pierre il y a trois suppôts, c'est-à-dire, trois termes qui possèdent toute la pierre et sous lesquels celle-ci est comme cachée ?

- J'ai compris.

- Eh bien ! suppose que ces trois suppôts sont *intelligents*, et tu auras trois personnes. Car une personne c'est un suppôt doué d'intelligence. Si la pierre avait l'intelligence, chacun de ses trois suppôts serait une personne.

-- Alors, mon Père, la nature divine est possédée par trois suppôts intelligents, et c'est pour cela qu'on dit qu'il y a trois personnes en Dieu ?

-- C'est cela même. Par là tu peux juger que l'on ne trouve pas en Dieu trois hommes, bien qu'on y trouve personnes. — Trois hommes sont trois suppôts *séparés* les uns des autres, tandis que les trois personnes divines sont trois suppôts *distincts* mais *non séparés*, absolument comme les trois dimensions de la pierre sont distinctes et non séparées. La séparation a quelque chose d'imparfait. Aussi trois hommes ne sont trois personnes que d'une manière imparfaite, dans un sens large : tandis que les trois personnes divines — non séparées — sont, d'une manière stricte et parfaite, des personnes. C'est encore pour cette raison que certains théologiens ne veulent pas qu'on dise que Dieu est une personne. Considéré, en effet, à l'extérieur, Dieu est un être distinct, séparé des autres, et sous ce rapport, le titre de *personne*, ne lui convient pas dans sa rigueur, mais seulement dans un sens large.

— Mon Père, je suis tout heureux de voir que les trois personnes divines ne sont pas trois hommes, et que ce qui choque certains individus et leur fait hausser les épaules, n'a rien de déraisonnable : au contraire. Si quelqu'un veut tourner en ridicule ma croyance, je saurai qu'il lui manque quelque chose dans la tête, que j'ai affaire à un pauvre aveugle dont il faut avoir pitié. Je ne me laisserai pas ébranler par ses dires, mais je bénirai le

bon Dieu de m'avoir éclairé. — Merci, mon Père, de vos explications.

A ton service !

- Ce n'est pas de refus !

(*A suivre.*)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*



Etude sur le Tiers-Ordre de S. François.



LE TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS CONSIDÉRÉ COMME LE RETOUR
A LA FERVEUR DE LA PRIMITIVE ÉGLISE

L'esprit des premiers chrétiens était un esprit de prière,



ILS s'étaient conformés à cette recommandation de l'Apôtre aux Ephésiens, V, 19 : " Remplissez-vous de la grâce du Saint-Esprit en alternant, entre vous, les psaumes, les hymnes, les cantiques spirituels : mais que ce soient surtout vos cœurs qui chantent au Seigneur." Tertullien nous apprend que les chrétiens des premiers âges avaient coutume de prier à genoux ; qu'ils s'acquittaient de ce pieux exercice trois fois par jour, à la troisième, à la sixième et à la neuvième heure : qu'ils priaient les mains étendues en forme de croix, se tant du baiser de paix, l'oraison qui se terminait par le mot *alleluia*. Nous savons aussi que dans les siècles suivants, les fideles allaient de jour et de nuit aux églises pour s'y associer à la prière publique de leurs pretres dans la récitation de l'office divin.

S'inspirant de ces usages primitifs qu'il veut perpétuer dans la vaste famille dont il est appelé à être le Père, le Séraphique François impose à tous ses enfants l'obligation de l'office, obligation qui n'est pas une charge. Si vous n'avez ni assez de loisirs ni assez d'instruction pour adopter le bréviaire, tel que le récitant

les prêtres et les religieux, vous pouvez réciter l'office de la Ste Vierge, ou même les douze *Pater, Ave* et *Gloria*, que Léon XIII donne comme équivalents de l'office dans sa constitution *Misericors Dei Filius*.

Echelonnez le long de votre journée cette prière de votre règle que l'Eglise élève en quelque sorte à la dignité de sa prière officielle et publique. Que votre office, quelle qu'en soit la forme, soit la chaîne d'or qui aille ramassant et enlaçant toutes vos heures et vos minutes, vos occupations et vos distractions, vos tristesses et vos joies, pour en faire un hymne qui chante encore aux oreilles de Dieu quand vos lèvres ont cessé de parler. Que la routine n'en vienne jamais flétrir la fraîcheur. Que la présence de Dieu en bannisse la précipitation et les écueils de la monotonie. Que l'union à Jésus-Christ le fasse s'élever vers Dieu comme l'écho de sa propre voix et une vapeur d'encens.

Le dix-neuvième siècle est un siècle qui rougit de la prière, quand du cœur elle veut monter aux lèvres. La règle franciscaine doit réagir contre ce respect humain qui tarit la grâce à sa source : elle prescrit la prière avant et après le repas. Ce fut l'usage de la primitive Eglise, comme il ressort des épîtres de S. Paul, où nous voyons que tous ceux qui se divisaient sur la question de savoir si telle et telle nourriture était permise, se rencontraient tous dans l'action de grâces (Rom., XIV, 6.)

On peut dire des premiers chrétiens que chacun de leurs foyers était un temple dont le père de famille était le pontife. Pour eux la prière en commun marchait de pair avec la table commune ; ils regardaient la première aussi nécessaire que la seconde. Ils savaient que si la participation au même repas est le lien le plus doux et le plus pratique de la famille, au point de vue extérieur, la participation de tous à la même prière est le moyen le plus efficace en même temps que la meilleure sauvegarde de l'union des âmes et des cœurs. Le libéralisme a envahi un trop grand nombre de catholiques modernes. Ils veulent de la prière en particulier, ils ont de l'antipathie pour la prière en commun ; comme si participet ensemble au même devoir de religion devait faire monter la rougeur au front.

Né l'oublions jamais, si la société doit à Dieu des hommages publics, puisqu'elle est un corps moral créé par Dieu lui-même ; et si le premier de ses devoirs est la prière publique : la famille plus directement encore créée de Dieu en faisant la société par

la multiplication d'elle-même, ne peut pas, ne doit pas s'abstenir d'honorer Dieu, comme famille. Or, la prière en commun est le point de ralliement de toute la famille sous le regard du Père céleste *dont découle toute paternité qui se nomme sur la terre et au ciel*. Puissent nos Tertiaires introduire cette prière là où elle n'est pas, la remettre en pratique et en honneur là où elle a cessé. Qu'ils y mettent ce tact et cette douceur qui ont le privilège de rendre léger le joug de la religion, qu'ils sachent attendre le moment favorable, et beaucoup assureront l'ambition de leur règle, et tous auront mérité de Jésus Christ dont nous devons étendre le règne intérieur et extérieur "aux dépens de nos bras, et à la sueur de nos fronts." Cette prière en commun est à elle-même sa récompense. Aux yeux de l'enfant et du serviteur, elle fait resplendir sur le front des parents et des maîtres quelque chose de divin. Elle consacre l'autorité, elle ennoblit l'obéissance, elle met du baume sur mille plaies communes, elle charme le présent, elle prépare l'avenir ; dans les cœurs du jeune homme et de la jeune fille, qui auront peut-être des moments de faiblesse et d'oubli, elle sème des remords qui lèveront un jour pour relever ce qui était tombé et reconduire au bien ce qui s'en était éloigné. C'est ainsi que les Tertiaires réaliseront cette parole de Léon XIII : " Dans leur famille, les Tertiaires s'appliqueront à donner le bon exemple, à se livrer aux exercices de piété et aux bonnes œuvres."

Mais la plus excellente de toutes les prières, celle qui surélève et transforme tout l'homme, celle qui le *présERVE* du mal et le *conserve* dans le bien, celle dont la *perspective* seule ou le *souvenir* suffit à le maintenir sous le joug de la vertu, c'est la *communion*, sans contredit. Les premiers chrétiens la faisaient chaque fois qu'ils assistaient à la célébration des saints mystères. Et quand ils prévoyaient ne pouvoir pas descendre de sitôt aux catacombes, au sortir de leurs assemblées, ils apportaient dans le sanctuaire du foyer domestique leur provision d'hosties consacrées, privilège si justement mérité que la discipline de ces premiers âges accordait à leur foi et à leur vaillance. Ils pouvaient alors défier le martyre. Il ne se passait pas de jour où Jésus-Christ ne se donnât à eux dans l'intimité enivrante de la communion. Il n'y avait pas de jour où ils fussent prêts à se donner à Lui dans l'effusion du sang et l'acceptation du martyre le plus cruel.

La règle franciscaine est loin d'oublier ces traditions et ces

exemples : elle fait une loi de la communion mensuelle et, à travers la lettre de la loi, il est facile de deviner l'esprit de la loi. La communion du mois n'est pas une limite à notre ferveur, elle n'est limite que pour notre tiédeur. Communions chaque jour, s'il se peut ; vivons du moins de telle sorte que nous méritions de recevoir chaque jour ce divin baiser de Jésus à l'âme fidèle. C'est en se faisant chair que le Fils de Dieu est venu nous prendre ; nous devons, à notre tour, le reprendre par la chair. Cette chair eucharistique qui, au rebours de la chair humaine, vivifie l'esprit, est notre bien et notre propriété : le baptême nous y a donné droit. Usons le plus souvent possible des droits de notre baptême, mangeons ce pain des enfants et, dans nos mains faites pour la lutte, il se changera en épée toute puissante.

Jésus se donne à nous par la communion, et la communion nous vient par la messe : allez chaque jour à la messe, si vous ne pouvez aller chaque jour à la communion : la *règle*, le désir de Léon XIII vous y pressent. Ah ! oui, descendez de votre mansarde, de votre atelier, de vos magasins ou de vos salons dans ces *catacombes* de la réflexion, de l'éloignement du monde, de l'ensevelissement en Dieu, qui s'appellent les *Eglises* : condescendez aux invitations de Jésus-Christ qui vous appellent à son calvaire chaque jour renouvelé ; et vous remonterez ensuite à vos occupations simples ou grandes, prosaïques ou sublimes, avec un principe divin qui diviniserà toutes les conséquences de la situation qui vous est faite dans la vie ; vous irez à votre existence de travail, de combat, d'agitation, de privation de toute sorte. Vous ne serez pas seul, vous serez deux : *Dieu et vous*.

FR. PIERRE-BAPTISTE,
Min. Provincial.



CORRESPONDANCE DE ROME.



LÉON XIII et le Tiers-Ordre. — D'après les paroles du Saint Père au pèlerinage des cinq mille Tertiaires, il a été décidé qu'une commission composée de Religieux et de Tertiaires

séculiers, serait chargée d'étudier l'organisation du Tiers-Ordre. Le Rme Père Général a bien voulu nommer, pour le représenter au sein de la commission et pour la présider, le T. R. P. Luc Turbiglio, ancien Provincial de Turin et lui a adjoint pour secrétaire le R. P. Jules du Sacré-Cœur, définitiveur de la Province de S. Louis.

Déjà un programme a été dressé : il contient les questions spéculatives et pratiques qui seront étudiées par la commission dans le mois de Juillet prochain. Que tous nos Frères et Sœurs du Tiers-Ordre s'associent de cœur aux membres de la commission et qu'ils les aident de leurs prières pour leur obtenir du Seigneur les lumières nécessaires pour cette circonstance.

L'organisation du Tiers-Ordre, tel sera donc avec la grâce de Dieu et la bénédiction du Pape, un des résultats du pèlerinage des Tertiaires à Rome. Il m'eût été bien agréable de raconter en détail les pieuses manifestations dont j'ai été l'heureux témoin, ce serait dépasser les limites d'une correspondance. Nous engageons nos lecteurs à se procurer une charmante brochure qui vient de paraître sous le nom de "*Léon XIII et le Tiers-Ordre de S. François.*" Elle contient le compte rendu exact et détaillé de ces touchantes cérémonies, ainsi que le texte *in-extenso* des divers discours prononcés, soit dans la réunion solennelle d'*Ara-Cali*, soit dans la mémorable et importante audience du Pèlerinage des cinq mille

*
* *

Arrivée du Père Général en Egypte. — Comme je vous l'annonçais le mois dernier, le Rme Père Général nous sa quitté pour aller faire la visite canonique de la Custodie de Terre Sainte comprenant nos couvents d'Égypte, de Palestine et de Syrie. Après une très heureuse traversée, il est arrivé à Alexandrie où il a trouvé l'accueil le plus cordial et le plus solennel.

A peine l'*Atégia* avait elle jeté l'ancre que plusieurs personnages distingués se rendirent à bord afin de présenter leurs hommages au successeur de S. François : à leur tête, se trouvaient Mgr Corbelli, vicaire apostolique d'Alexandrie et le Préfet des Missions de la Haute-Egypte, deux Janissaires, envoyés, l'un par le Consul de France l'autre par le Rme Père Custode de Terre Sainte, étaient chargés de faire escorte d'honneur aux Général,

ainsi que quatre soldats à cheval, de la part du Gouverneur de la Ville. En mettant pied à terre, Sa Paternité Révérendissime trouva une foule considérable de personnes de toute croyance et de toute nation accourues pour le saluer. C'était un événement que l'arrivée du Supérieur des Franciscains sur le sol Egyptien. Après avoir reçu les hommages des Religieux des différents Ordres qui sont à Alexandrie, les Jésuites, les Lazaristes, les Frères des Ecoles chrétiennes, etc, le Ministre Général se rendit au couvent de Ste Catherine ; il était précédé de la bannière de Terre Sainte et d'enfants élégamment vêtus qui répandaient des fleurs sur son passage ; il était accompagné des Religieux de sa suite et suivi des voitures des principales familles d'Alexandrie. Le cortège s'arrêta sur la place de l'Eglise, qui présentait un coup d'œil magnifique. Au milieu avait été dressé un arc de triomphe richement décoré : tout autour de la place, des bannières aux couleurs du Pape, de la Terre Sainte, de la France et d'autres nations, étaient suspendues à des mâts que reliaient entr'eux d'élégants festons.

L'arrivée du Général, sur la place Ste Catherine, fut saluée par les acclamations les plus enthousiastes de la foule, par les sons joyeux de la fanfare des Frères et de celle de l'école de S. François, et par les détonations des pièces d'artifice.

A l'entrée du cortège dans l'Eglise, un chœur de chant exécuta en musique l'antienne "*Ecce fidelis*" et la cérémonie de réception se fit selon les prescriptions du Rituel Franciscain.

Assis au fauteuil, le Rme Père Général reçut l'obédience de tous les Religieux qui vinrent lui baiser la main et après avoir adressé à la foule qui remplissait l'Eglise une émouvante allocution, il donna à tous la bénédiction séraphique et se retira dans ses appartements, où vinrent le visiter divers personnages de distinction, entr'autres le Consul de France à Alexandrie.

* * *

Deuils à S. Antoine. — Depuis le départ du Ministre Général, nous avons été bien éprouvés au collège S. Antoine. Une maladie, qui cause beaucoup de ravages en ville et dans les provinces d'Italie, est venue nous visiter. Deux Religieux exerçant d'importantes fonctions dans l'Ordre, nous ont été ravis à trois

jours d'intervalle : le T. R. P. Joseph de Trénte, secrétaire général des Mineurs Réformés, et le T. R. P. Irénée de Torceguo, définitiveur général de l'Ordre. Ces deux morts, presque soudaines, ont produit une vive impression parmi nous. Le P. Joseph n'avait que 41 ans et devait partir prochainement pour la visite canonique de nos Couvents de Hongrie.

* * *

Le Vénérable Théophile de Corté. — Les fêtes du B. Léopold des Gaïches, dans notre église *San Francesco a Ripa*, ont été splendides. Le *triduum* solennel a attiré une foule considérable aux offices pontificaux et aux fonctions du soir. Le dernier jour, Mgr Dal Vago, notre ancien Ministre Général, a prononcé un très beau panégyrique du Bienheureux. Quelques jours après, la Sacrée Congrégation des Rites, a procédé à l'examen des miracles opérés par Dieu à l'intercession du Vénérable Théophile de Corté, religieux franciscain. Pendant ce temps, le T. S. Sacrement est resté exposé dans l'église du Collège S. Antoine. Tout nous fait espérer qu'avant la fin de l'année, il nous sera donné d'assister à la béatification solennelle de ce Fils de S. François ; et ainsi les fêtes jubilaires de Léon XIII, commencées sous les auspices du B. Léopold se termineront sous celles d'un autre franciscain, que nous pourrions dès lors appeler le B. Théophile de Corté. (1)

* * *

Le Pape et l'empereur. — Bien que cette correspondance soit déjà bien longue, je me vois forcé d'omettre beaucoup de choses ; je ne puis passer sous silence la visite de l'empereur d'Allemagne au Souverain Pontife. Quel a été le but de ce voyage de Guillaume II en Italie ? En apparence il est allé assister aux fêtes des noces d'argent des Souverains de la Maison de Savoie. En réalité, était-ce bien le but principal de cette visite à Rome ? Voulait-il resserrer les liens de la triple alliance, ou consulter l'état de l'armée italienne ? on peut se le demander. Quoiqu'il

(1) Corté, la patrie de notre Bienheureux, est la ville de Corté en Corse.

en soit, on a beaucoup remarqué la visite qu'il a faite au Pape avec toute la solennité, et le long entretien secret qu'il a eu avec lui.

Quelles réflexions a dû faire le roi d'Italie, en voyant l'empereur se rendre au Vatican, non du Quirinal, mais du palais de la Légation de Prusse, dans un si grand appareil et avec des équipages de gala venus exprès de Berlin! . . .

“ Quoiqu'on fasse, écrivait dernièrement un profond penseur, *la question romaine* reste toujours ouverte et restera toujours ouverte, tant que ces deux collines, le Vatican et le Quirinal, se dresseront l'une en face de l'autre, occupées par des possesseurs différents; tant qu'au Quirinal flottera l'étendard de Savoie et tant que sous la coupole de S. Pierre étincellera la glorieuse et invincible parole: “ *Tu es Petrus et super hanc Petram œdificabo Ecclesiam meam.*”

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX.

Min. Obs.



UN TERTIAIRE DU XIX^{ME} SIÈCLE

JEAN-BAPTISTE LAROUDIE.



LE PÈLERIN

C'est un sentiment naturel à toute âme pieuse et vraiment chrétienne que d'aspirer à voir les lieux où naquit vécut, et mourut le Sauveur Jésus; que de désirer parcourir les routes sur lesquelles il passa si souvent; que d'envier le sort de ceux qui ont pu aller pleurer au Golgotha, chanter à Bethléem et prier sur le mont de l'Ascension en songeant au ciel.

Ce sentiment était tout entier dans le cœur de Laroudie, mais à côté se dressait le formidable point d'interrogation qui voulait dire: quand? comment?

Si Laroudie eut été seul, il n'eût pas hésité à prendre le bâton

du pèlerin et à s'en aller, comme autrefois Benoît Labre, à pied, vivant d'aumônes, vers les sanctuaires dont la sainteté l'attirait ; mais il avait charge d'âmes, il ne pouvait pas quitter sa soeur pour de longs mois, et son pèlerinage, s'il le devait faire, ne pouvait être entrepris qu'avec les moyens ordinaires.

Or, pour partir comme tout le monde, il fallait de l'argent et il n'en avait pas.

Dieu, cependant, qui voulait sans doute récompenser ses vertus, lui ménageait la joie la plus pure — après celle que procure la sainte communion — que puisse éprouver un chrétien : la joie de baiser et de fouler la terre illustrée jadis par le peuple de Dieu, sanctifiée plus tard par la mort du Juste.

En 1882, les pèlerinages de Terre Sainte étaient au début de leur organisation.

Elle était alors fort défectueuse, ne ressemblant en rien à celle qui existe aujourd'hui, grâce à l'expérience des pères Augustins de l'Assomption.

On tâtonnait.

Cependant, en dépit des fatigues promises, des difficultés prévues, les partants devaient être nombreux.

Dans presque tous les diocèses, il y avait des fideles, des prêtres, des religieux, des dames même qui se croisaient et prenaient leurs dispositions pour faire partie du pèlerinage de la Pénitence.

A Limoges, une personne très pieuse et jouissant d'une belle fortune, M. de L..., ne pouvant aller elle-même à Jérusalem, avait songé à y envoyer le bon Laroudie.

Elle lui en fit la proposition et, suivant sa vieille habitude, Laroudie refusa.

Ce devait être un rude sacrifice pour le grand chrétien qui n'avait pas de plus cher désir que d'aller mourir où son Sauveur était mort pour lui.

L'époque de la clôture des listes de pèlerins approchait, il fallait se décider.

Une nouvelle tentative fut faite près du Saint ouvrier qui finit par accepter, en se disant qu'après tout, il y avait à gagner et que cela ferait bien son affaire.

Il fit ses préparatifs de départ.

Un excellent et pieux ecclésiastique de Limoges, M. l'abbé Bouillard, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler, devait être du voyage.

Malheureusement, l'organisation très défectueuse confiée à la compagnie anglaise Cook, les avait séparés, et tandis que M. le vicaire de S. Pierre faisait partie d'un groupe embarqué sur *La Picardie*, Laroudie avait été classé dans un autre groupe, destiné à *La Guadeloupe*.

Partir pour Jérusalem n'est pas une petite affaire pour personne ; pour Jean-Baptiste c'était un événement.

Il disait très nettement qu'il ne savait pas s'il en reviendrait que, du reste, il serait heureux de mourir en Terre Sainte.

Sa sœur ne le voyait pas s'éloigner sans terreur. Elle aussi craignait qu'il ne revînt pas !

Très sérieusement il se préparait à la mort, considérant son voyage comme une dure pénitence, une expiation suprême.

Cependant, chez lui, la gaieté ne perdant jamais ses droits, il disait en route à l'abbé Bouillard :

— Si je meurs en mer, les poissons feront un triste repas, et ils seront joliment attrapés quand ils s'attaqueront à mes pauvres membres : ce sera un maigre morceau.

Les pèlerins partaient de Limoges au nombre de trois : M. l'abbé Bouillard, vicaire de S. Pierre : M. l'abbé Courteix, cure d'Isle, et Laroudie.

Ils se rendirent dans la soirée chez les Sœurs de l'Espérance ; après minuit les deux prêtres y dirent leur messe, tous trois prirent un léger repas, et à deux heures du matin ils montaient dans le train de Lyon.

Notre-Dame de Fourvière les retint vingt-quatre heures : de Lyon ils se mirent en route pour Marseille, où ils retrouvèrent les pèlerins venus de tous les coins de la France.

Après une visite à Notre-Dame de La Garde, à laquelle Laroudie eut soin de ne pas manquer, on s'embarqua.

Hélas ! c'était le début des souffrances que devait endurer le pauvre voyageur.

Pour n'être pas volontaires, ses douleurs n'en furent pas moins grandes, mais il les supporta avec un héroïque courage.

Saisi par le mal de mer dès qu'il eût mis le pied sur le pont du navire, Laroudie ne retrouva réellement son aplomb qu'en débarquant à Caiffa.

Couché à fond de cale, il souffrait sans se plaindre, mais dès que l'horrible malaise lui laissait un instant de répit, il en profitait pour tâcher de soulager les autres malades, courant d'une cou-

chète à une autre, portant de la tisane, faisant les lits, vidant charitablement les cuvettes.

Dès qu'il eut touché le sol, il redevint lui-même.

Après avoir baisé la terre, sanctifiée par les pas de l'Homme-Dieu, avoir chanté avec ses compagnons de route le *Te Deum* et le *Magnificat* de l'arrivée, il ne put s'empêcher de regarder avec ébahissement le spectacle qui s'offrait à lui.

Une foule d'hommes, d'enfants à moitié nus, grouillant dans la poussière, de femmes voilées encombraient le port et les rues : c'était un mouvement, un va-et-vient, une cohue indescriptibles.

Laroudie observait, tout surpris, défendant son léger bagage contre les indigènes trop ardents à l'en débarrasser, cherchant à se faufiler au milieu de la foule pour rejoindre les premiers pèlerins déjà en route pour l'église catholique de la ville.

De Caïffa on monta au mont Carmel.

La sainte montagne, toute embaumée, toute couverte de la flore la plus luxuriante, n'est pas facile à escalader, et, à la descente, présente de réelles difficultés.

C'est là que Laroudie commença à faire parler plus sérieusement de lui.

Il y avait des dames parmi les pèlerins, et il paraît que pour les pauvres femmes cette première étape était très pénible.

Le brave ouvrier de Limoges se multiplia.

Comme un chien fidèle, on le vit faire vingt fois le voyage du haut en bas de la montagne, portant les paquets de tout le monde, offrant son bras à celles que les aspérités du chemin menaçaient de faire tomber ; quittant une voyageuse dès qu'il l'avait conduite en bas, et remontant vite en chercher une autre ; tout cela sous un soleil brûlant.

A la fin, exténué, Laroudie eut une idée bizarre.

— Si, au lieu de faire tous ces détours, se dit-il, je prenais par la ligne droite, il est évident que je ferais beaucoup plus de besogne en moins de temps !

Aussitôt dit, aussitôt fait, et le voilà qui abandonne la route tracée pour se jeter dans les lauriers roses, les géraniums immenses, les lys magnifiques et les rochers branlants.

Périlleuse entreprise s'il en fut !

Tout d'abord cela marcha bien, mais, au bout d'un moment, le bon Laroudie, empêtré dans la haute végétation de la montagne, s'égara complètement et finit par venir se heurter contre une

roche élevée qui lui barrait la route.

Avec l'énergie dont il était doué, il n'hésita pas et, s'aidant des pieds et des mains, il grimpa sur l'obstacle espérant facilement le franchir.

Il s'était trompé. Arrivé au sommet, il y dut passer de longs moments, se cramponnant au roc pour ne pas tomber, et resta là jusqu'à ce que, s'apercevant de son absence, on le chercha et on vint le délivrer.

Sa sœur et lui ont toujours pensé que le bon Dieu l'avait visiblement protégé en le tirant de ce mauvais pas.

(A suivre.)



CHRONIQUE.



L CHOS DU PÈLERINAGE DES CINQ MILLE. — Des nouvelles plus complètes que les précédentes nous font mieux apprécier encore l'importance de cette grande manifestation du Tiers-Ordre. Sans doute, au milieu de tous les événements qui ont attiré l'attention des hommes politiques pendant les Fêtes Jubilaires, elle aura peut-être passé inaperçue pour plusieurs ; mais elle fera époque, non-seulement dans le Tiers-Ordre, à cause du fait en lui-même, mais aussi, espérons-le, dans l'Eglise, à cause des résultats qu'elle aura provoqués. Jamais, probablement, nos Tertiaires ne s'étaient comptés cinq mille aux pieds du Saint Père ; ce qui est certain, c'est que le Souverain Pontife a été grandement consolé par la présence de ces légions d'enfants de S. François qui avaient répondu à l'invitation du Rme Père Général et qui étaient venus protester de leur respect, de leur amour et de leur dévouement à la personne sacrée du Vicaire de Jésus-Christ et au Successeur de S. François.

Il y en avait de toutes langues et de toutes nations. Les Tertiaires d'Italie, étant les plus voisins, étaient les plus nombreux,

mais ceux des autres pays étaient largement représentés, et formaient tous ensemble la plus magnifique *Fraternité*. Italiens, Français, Allemands, Autrichiens, Anglais, Belges, Hollandais, Suisses, Polonais, Espagnols et Américains, ils n'étaient tous qu'un cœur et une voix pour aimer et acclamer le grand Vicairé, Léon XIII, Pontife et Roi. Ils eussent été plus nombreux encore si tous avaient pu arriver à temps pour l'audience du douze.

Beaucoup voulant profiter des réductions accordées par les compagnies de chemin de fer, s'étaient joints aux pèlerins de leur propre pays, et ont été reçus les jours suivants. Signalons spécialement les Tertiaires de la Belgique et de la Suisse, de l'Alsace et de la Lorraine, de l'Autriche et de l'Espagne.

Ceux de la Hollande, ayant voulu former un groupe distinct et n'ayant pu arriver à temps, ont remis leur pèlerinage au mois de Mai.

Quelques jours après l'audience solennelle des Tertiaires, les pèlerins de Jérusalem et les Représentants des œuvres catholiques de France arrivaient à leur tour à Rome. Grâce à l'insigne (1) qui fut remis aux Tertiaires, à l'entrée du Vatican, comme on nous l'avait fait précédemment pour les pèlerins de la grande audience, nous avons pu constater avec non moins de joie que la plupart des représentants des directeurs des œuvres catholiques de France appartiennent eux aussi à la grande famille franciscaine. *Organisation des forces du Tiers-Ordre.* Il eût été intéressant de calculer le nombre des Tertiaires qui sont allés à Rome par groupes isolés, indépendamment du Pèlerinage des Cinq Mille. Des chiffres aussi importants eussent prouvé à ceux qui en doutent encore, que le Saint Père a bien raison de tant s'occuper de son *Tiers-Ordre* et de compter sur lui. Le Tiers-Ordre n'a pas seulement pour lui le nombre, il a la puissance : celle qu'il faut pour les œuvres de Dieu, car tous les Tertiaires sont des catholiques d'élite comme l'exige la règle. Que l'on donne une organisation plus serrée, une consigne plus précise à ce Corps d'élite, et le

(1) Cet insigne, qui pourrait être adopté par tous les Tertiaires dans tous les pèlerinages a produit le plus bel effet et a attiré les regards du Saint Père. C'est un gracieux écusson en carton fin sur lequel sont imprimées en cinq couleurs les armoiries franciscaines et qui étaient attachées à la poitrine par un ruban rose pour les Frères et bleu pour les Sœurs. Pour se le procurer s'adresser à la Révérende Mère Supérieure des Franciscaines Missionnaires de Marie, 150 Grande Allée, Québec.

Tiers-Ordre deviendra un Bataillon compact massé autour de l'Etendard de S. François, une vaste confédération internationale, en un mot, la plus belle et la plus redoutable *Franc-Maçonnerie* que l'on puisse rêver au service du Pape et de l'Eglise. Cette organisation des forces du Tiers-Ordre, beaucoup la désiraient et l'appelaient de leurs vœux. Le Pape n'avait-il pas dit que les maux actuels de la société étaient semblables à ceux qui l'affligeaient au XIII^{me} siècle et qu'aux mêmes maux il fallait appliquer les mêmes remèdes ? D'autre part, le Tiers-Ordre, à notre époque ne semblait-il pas réduit à l'état de simple confrérie dans laquelle s'enrôlent les personnes pieuses, oubliant que les Tertiaires doivent s'unir pour combattre le mal, comme le disait très bien le Rapporteur dans la Réunion de l'*Ara Celi* et pour travailler par les œuvres de toutes sortes à la régénération de la société. Aussi ajoutait-il, il faut que les forces diverses s'unissent dans un accord puissant, *car l'union fait la force*, et ce résultat ne peut être obtenu que par le moyen du Père commun et du Chef Suprême de l'Ordre Franciscain.

Telle était aussi la pensée du Rme Père Général. Il l'exprime clairement dans le discours qui fut lu en son nom en réponse au Rapport. " Nous sommes à une époque de transition," disait le Successeur de S. François ; il s'opère à cette heure une immense transformation sociale . . . *Les Tertiaires doivent s'organiser* pour répondre à la haute idée de leur institution. Organisées, les forces intellectuelles sont centuplées, et on peut obtenir des effets cent fois plus considérables. Pour obtenir ces résultats, il faut une étude approfondie . . . Dans ce but j'ai chargé une commission d'hommes sages et prudents de l'étude de ces projets."

Dans l'adresse au Saint Père, le Ministre Général résumait la même pensée. Après avoir rappelé ce que Léon XIII a fait pour le Tiers-Ordre, il ajoutait : " Reste à compléter l'œuvre si bien commencée, en organisant en une puissante unité d'action les forces nombreuses rassemblées de toute part."

Ces désirs et ces vœux ont reçu la plus haute approbation qu'on puisse obtenir sur la terre, celle du Vicaire de Jésus-Christ. Il semblait que le Pape avait dit tout ce qu'il avait à dire en faveur du Tiers-Ordre : cependant il a voulu parler encore et sa parole a produit la plus vive impression. Le discours qu'il a prononcé debout et d'une voix ferme, en réponse à l'adresse du Ministre Général, est la confirmation de tous ses enseignements précédents

c'est la consécration du projet d'une organisation "puissante et efficace" du Tiers-Ordre.

Tombées des lèvres du Vicaire de Jésus-Christ, ces paroles ont grandement consolé ceux qui désirent voir le Tiers-Ordre redevenir la milice d'autrefois, et garder sa place non plus seulement parmi ceux qui prient comme Moïse sur la montagne, mais aussi parmi les intrépides lutteurs qui prennent corps à corps les ennemis de Dieu et de l'Eglise. Que le Dieu des Armées daigne accorder au Tiers-Ordre une sage et puissante organisation ! Prions-le avec ferveur, chers Tertiaires, et il réalisera ces grandes espérances.

* * *

LA RETRAITE DES SŒURS DU TIERS-ORDRE. — La Retraite de nos Sœurs a été suivie à Montréal, du Dimanche, 4 Juin, au Samedi 10, ou plutôt au Lundi 12, car notre Pèlerinage à la Bonne Sainte Anne en a été la véritable clôture. Trois Pères, l'un exclusivement en anglais, l'ont prêchée au sanctuaire de Ste Marie des Anges.

Pour l'avantage de tous les membres, les exercices en furent très multipliés. Tous les matins, à 6 et à 8 heures, deux messes furent accompagnées de deux méditations et d'un sermon. A 2 hrs p. m., Vêpres et Complies étaient suivies d'un sermon puis de la Bénédiction du T. S. Sacrement. A 7½ hrs, une seconde Bénédiction précédée d'un autre sermon clôturait la journée.

Le temps intermédiaire fut consacré aux Visites canoniques. Faites avec l'esprit de foi et d'humilité qui caractérise la vraie Religieuse, elles révélèrent aux PP. Visiteurs que nos Sœurs ont réalisé l'adage latin "*non numerandi sed ponderandi.*" Elles ont su croître en nombre et en ferveur tout à la fois. Que le Bon Dieu "*l'auteur de tout don parfait*" en soit mille fois béni !

Le Mercredi, la messe de 8 hrs fut dite en commémoration de toutes nos Sœurs Trépassées. Le Jeudi soir fut employé à renouveler le Discretoire dont les pouvoirs étaient expirés. Le calme et l'unanimité des élections témoignèrent du bon esprit de tous les membres, et de leur profonde estime pour le Discretoire sortant. — Le Vendredi, après la messe et le sermon, eut lieu la Consécration de la Fraternité au Sacré-Cœur de Jésus. A 2 hrs, dix-huit Postulantes reçurent le Saint Habit et trente-six

Novices firent leur profession. Un grand nombre de Tertiaires avaient reçu avec empressement pendant la semaine le Cordon de S. François, afin de bénéficier des riches indulgences de l'Archiconfrérie. Le Samedi matin, la Fraternité fut consacrée à la Ste Vierge, et le soir, elle voulut porter ses résolutions de retraite aux pieds de la Mère de cette Bonne Mère.

Disons à la louange de nos Sœurs que si les communions quotidiennes témoignèrent de leur piété, leur assistance aux exercices furent une preuve d'une rare énergie. Dieu sait ce qu'elles endurèrent de la chaleur rendue plus accablante par le port du Grand Habit, des longs voyages, des gênes, des sacrifices imposés, des nuits écourtées afin de suppléer à l'ouvrage. Mais selon S. François "*chacune recevra ce qu'elle aura mérité.*"

* * *

UN MERCI A S. ANTOINE. — S. Valin, 12 Mai 1893. Mon R. Père. Veuillez donc insérer dans votre *Revue* une action de grâces au bon S. Antoine de Padoue pour une guérison de maladie de poumon après une neuvaine faite en son honneur, et la promesse de la faire inscrire à la *Revue du Tiers-Ordre*.

L. V.

* * *

UN TERTIAIRE MILITANT. — Vers la fin de Mai et le commencement de Juin, plusieurs conférences ont été données à Québec et à Montréal sur l'organisation catholique, par Monsieur Maupetit, Industriel à Limoges. Elles ont été fort goûtées au Cercle Ville-Marie, au Gésu, à la paroisse S. Jean-Baptiste, et surtout dans nos Fraternités de Québec et de Montréal. Le succès de son éloquente parole est dû à son expérience de Président d'un des plus grands cercles catholiques de France, à son autorité de collaborateur de Monsieur de Mun dans la question ouvrière, et à son irrésistible enthousiasme de *Français de la vieille roche* et d'ancien Zouave pontifical. Pour nous il est de plus, frère d'antan, syndic apostolique de notre couvent de Limoges, il nous a donné la mesure de son dévouement lors des Expulsions; nous vénérons en lui le Frère d'armes de notre vaillant Laroudie dont la *Revue* a si souvent raconté les héroïsmes. Daigne le Dieu des Armées bénir les *bons combats* de notre Frère en S. François!



PÈLERINAGE FRANCISCAIN A LA BONNE SAINTE ANNE. — Le Samedi, à 4 hrs p. m., nous envahissons un sanctuaire d'un genre tout différent où devaient se continuer les prédications, les prières et les cantiques de la retraite. Les mugissements du *Trois-Rivières* devaient remplacer les mélodies de l'orgue de Ste Marie des Anges. Nous chantions déjà *l'Itinerarium* et les Allégresses de la Couronne franciscaine, lorsqu'un spectacle inattendu vint attrister nos regards. Sur la rive de la Longue Pointe les flammes dévoraient une Eglise dédiée à S. François, et son clocher antique s'écroulait à notre passage. Ce que nous avons fait pendant la retraite en apprenant le désastre de Villa-Maria, Nous le fimes encore : nous prîmes tous ensemble pour les incendiés.

A 7¹/₂ hrs p. m., eut lieu l'Exercice pour le mois du Sacré-Cœur. Un sermon fut prêché dans chacune des deux salles du paquebot.

Comme il s'agissait d'un Pèleriage de pénitence, le programme de la nuit fut celui qu'avait tracé Jésus lui-même au Jardin des Oliviers: "*Veilles et pries.*" Quatre groupes de pèlerins se partagèrent les quatre veilles de la nuit. Pendant les deux heures de chaque veille, un Père devait prêcher le Chemin de Croix et le Rosaire. Le Pèlerinage s'y prêta avec tant de bonne volonté qu'au lieu d'un Père, il en fallut deux pour prêcher la première veille. Le R. P. Frédéric s'était arraché pour vingt-quatre heures à ses multiples occupations, afin de nous entretenir jusqu'à trois heures du matin, sur les sanctuaires de Terre Sainte où il a passé une si grande partie de sa vie. Il le fit avec une onction qui arracha des larmes et fit penser aux Saintes Nuits prêchées par lui dans la Grotte de Bethléem.

A 5 hrs, le bateau amarrait et la procession déroulait sa file imposante de Religieuses en Grand Habit, jusqu'à la Basilique de Sainte Anne.

Là les RR. PP. Rédemptoristes nous accueillirent avec une prévenance, uné hospitalité qui rappelle les relations, précieuses pour nous, qui se sont toujours si fraternellement perpétuées entre les Fils de S. Alphonse de Liguori et ceux de S. François d'Assise.

Après la messe de Communion générale où se distingua notre Chœur de Musiciennes, nous dûmes céder la place aux paroissiens pour la messe du Dimanche. Ce ne fut point temps perdu. Chacun alla satisfaire ses dévotions aux Fontaines de la Bonne Sainte Anne, et aux sanctuaires voisins. Les prédilections des Visiteuses franciscaines étaient visiblement pour la *Scala Sancta* où l'art et la piété se sont réunis pour faire éprouver les émotions du Calvaire, si familières à leur Séraphique Patriarche. L'ancienne Eglise de Beaupré nous était chère elle aussi à plus d'un titre. La onzième construite en Canada, elle a dû être visitée maintes fois par notre Bon Frère Didace. C'est en face de son antique autel et de sa pieuse statue, que ce premier Canadien mort en odeur de sainteté doit avoir entendu la voix de Dieu qui en fit un de nos Frères en S. François.

Après un nouvel exercice qui nous procura dans la Basilique un sermon du R. P. Mercier, la bénédiction du T. S. Sacrement

et la vénération des Saintes Reliques, nous dismes adieu ou plutôt *au revoir* à la Bonne Sainte Anne. Il était midi.

À Québec pendant les 2¹/₂ hrs d'arrêt que nous procura l'approvisionnement de charbon, de nombreuses visiteuses allèrent s'édifier au spectacle de la pauvre installation de Nos Sœurs Franciscaines Missionnaires, Grande Allée 180. Puisse la charité des amis du Séraphique François terminer bien vite le petit monastère où se formeront pour les missions lointaines ces intrépidés Missionnaires de l'Ordre Séraphique !

Sauf quelques velléités de mal de mer, (penibles surtout pour les Tertiaires qui n'avaient pas encore fait leur testament selon l'indication de la Règle), la traversée se termina heureusement le Lundi, toujours avec des chants et des prières. Ici nous devons adresser nos remerciements à l'Équipage du *Trois-Rivières* dont le personnel a fait preuve envers nous d'une courtoisie exquise et d'une prévenance dont nous saurons longtemps nous souvenir.

À 6 hrs, des chants magnifiques se faisaient entendre à l'Église de Bon-Secours devenue trop étroite pour contenir nos Pèlerins et leurs Sœurs qui n'avaient pu faire que le Pèlerinage spirituel. Après Faction de grâces d'un millier de communicants, on se sépara, non sans avoir ensemble remercié la Bonne Sainte Anne, et prié pour toutes les bienfaitrices, à qui nous étions redevables d'un si beau Pèlerinage.

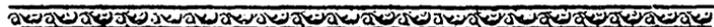
À la Bonne Sainte Anne nous devons, outre les améliorations et les guérisons signalées à bord, bien des restaurations et peut-être des résurrections spirituelles pour lesquelles nous chantions au départ : "*Il va se lever le Très Haut, pour illuminer parmi nous ceux qui sont dans les ténèbres, assis à l'ombre de la mort, il viendra diriger nos pas dans la voie de la paix.*" Nous ne saurons que dans l'éternité toutes les grâces occultes dues à l'intercession de la Bonne Sainte Anne.

N'avions nous point aussi de grandes dettes de reconnaissance envers toutes les personnes qui, pour une part quelconque, ont contribué au succès de cette manifestation franciscaine ? Nous avons constaté que des talents et des voix magnifiques ont été mis au service du céleste poète S. François, nous avons vu des Sœurs, oubliées de leurs aises et de leur position dans le monde, mettre en pratique cette parole si chère à notre Père : "*que les plus grands d'entre vous se fassent les serviteurs des autres,*" nous avons admiré la charité s'ingéniant, se devouant à la péni-

tence volontaire pour céder une friandise, une chaise, un matelas aux personnes âgées ou infirmes, nous avons senti cette piété unanime et persévérante qui a fait l'assaut général à la Bonne Sainte Anne en faveur de toutes les recommandations dont nous étions les porteurs, et de toutes nos intentions mises en commun. Mais Dieu seul sait toutes les démarches, toutes les fatigues, les sollicitudes et l'abnégation de ces vraies chrétiennes qui ont donné à notre Pèlerinage un cachet si franciscain. Elles n'ont point travaillé pour le salaire ni les louanges de ce monde, mais que leur récompense soit d'autant plus grande en ce beau ciel où, selon S. François, notre Père, "*chacun recevra ce qu'il aura mérité.*" Amen ! et à l'an prochain !!!



GRANDE PROCESSION DU CAREME, DANS LA BASILIQUE DU T. S. SEPULCRE.



(SUITE)

Nous arrivons devant un escalier monumental de *vingt-neuf* marches et qui descend dans une petite église à trois nefs : nous sommes toujours dans l'intérieur de la Basilique : c'est l'église de Ste Hélène. Le corps de la Procession s'arrête là, partie dans l'église même partie sur les marches de l'immense escalier. Les chantres seuls avec la croix, les acolythes, l'officiant et le patriarche entouré de son cortège vont plus loin, traversent en diagonale la petite église à trois nefs, descendent un autre escalier, très rude, de treize énormes marches, à moitié ébréchées et toutes taillées primitivement dans le rocher vif. Ils arrivent dans une ancienne et vaste citerne. C'est là que demeurèrent ensevelis durant plus de trois siècles, sous un énorme amas de décombes, le bois de la Vraie Croix et les autres instruments de la Passion. C'est le Grand Sanctuaire de *l'Invention de la Sainte Croix.*

AD LOCUM INVENTIONIS
S. CRUCIS

Ubi est Indulgentiæ Plenariæ

HYMNUS

Crux fidelis, inter omnes
Arbor una nobilis :
Nulla silva talem profert
Fronde, flore, germine :
Dulce lignum, dulces clavos,
Dulce pondus sustinet.

Flecte ramos, arbor alta,
Tensa laxa viscera :
Et rigor lentescat ille,
Quem dedit nativitas :
Et superni membra Regis.
Tende miti stipite

Sola digna tu fuisti
Ferre mundi victimam
Atque portum præparare
Nontam mundo naufrago :
Quam sacer cruor perunxit
Fusus Agni corpore.

Unica spes, ô Crux, ave,
HIC inventa ab Helena
Per hanc salva, rege vagos,
Tua Deus gratia :
Auge piis spem, et fidem,
Et da reis veniam.

DANS LA CHAPELLE DE
L'INVENTION DE LA
SAINTE CROIX

(Indulgence Plénière)

HYMNE

Croix, objet de notre foi, vous
êtes illustre entre tous les arbres :
non, nulle forêt n'en a produit
de pareil en feuilles, en fleurs,
et en fruits. Bois chéri, ô clous
sacrés, qu'il est précieux le
doux fardeau que vous portez !

Bel arbre, abaisse tes bran-
ches, amollis le tissu de ton sein
et dépose la dureté que tu tiens
de la nature, afin d'offrir un
doux appui aux membres déli-
cats du Souverain Roi des rois.

Seul tu as été trouvé digne
de porter la victime du monde ;
et, arche Ointe par le Sang di-
vin qui a coulé de l'Agneau, tu
es devenu pour le genre humain
naufragé l'unique port du salut.

O Croix, notre unique espé-
rance, Croix retrouvée ICI par
Hélène, je te salue. Par elle, ô
mon Dieu, redressez et sauvez
dans votre miséricorde les
cœurs égarés ; par elle, aug-
mentez la foi comme l'espérance
dans les âmes pieuses, et accor-
dez aux coupables, indulgence
et pardon.

Gloria et honor Deo
Usquequaque altissimo ;
Una Patri, Filioque,
Inclyto Paraclito ;
Cui laus est et potestas
Per æterna sæcula. Amen.

ANTIPHONA. — O Crux benedicta, quæ sola fuisti digna portare Regem cœlorum, et Dominum. Alleluia.

ψ. Hoc signum Crucis erit in cœlo.

℞. Cum Dominus ad iudicandum venerit.

ORATIO.

Deus, qui HIC in præclara salutiferæ Crucis inventione, passionis tuæ miracula suscitasti : concede, ut vitalis ligni pretio, æternæ vitæ suffragia consequamur. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

Pater. Ave, etc.

Gloire à Dieu, au plus haut des cieus : égal honneur au Père, au Fils et à l'Esprit Consolateur ; à qui est dûe toute louange, à qui appartient toute puissance pendant l'éternité. Ainsi soit-il.

ANTIENNE. — O Croix bénie, Vous seule avez été jugée digne de porter le Roi des cieus, Notre Seigneur. *Alleluia.*

ψ. Ce signe adorable paraîtra dans le ciel.

℞. Quand le Seigneur viendra juger le monde.

ORAISON.

O Dieu, qui dans la glorieuse invention du bois salutaire de la Croix, dont CE LIEU a été témoin, avez renouvelé les prodiges opérés dans votre passion, daignez nous accorder, par la vertu de cet arbre de vie, les récompenses de la vie éternelle. Vous qui vivez et régnez pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Notre Père, Je vous salue.

La station terminée, le cortège remonte et s'arrête dans l'église. Cette église a été bâtie pour perpétuer la mémoire de cette femme incomparable qui à l'âge de plus de quatre-vingts ans fit le voyage, de Rome aux Lieux Saints, pour travailler à la découverte de la Croix qui a sauvé le monde ! Depuis quinze siècles, le nom de Ste Hélène, la grande Impératrice, Mère de Constantin le Grand,

est demeuré en vénération dans l'Eglise qui, dans sa reconnaissance joyeuse, a institué une Fête solennelle pour perpétuer le souvenir de l'Invention de la Ste Croix.

RED. AD CAPELLAM
S. HELFNÆ

Ubi est Indulgencia Plenaria

HVMNVS

Fortem virili pectore
Laudemus omnes Helenan,
Quæ sanctitatis gloria
Ubique fulget inclyta.

Hæc Jesu amore saucia
Dum Christi Crucem fervida
Inquirat, ad cœlestia
Iter peregit arduum.

• Carnem domans jejuniis,
Dulcique mentem pabulo
Orationis nutriens,
Cœli potitur gaudiis.

Rex Christe, virtus fortium,
Qui magna solus efficis,
Hujus precatu, quæsumus,
Audi benignus supplices.

Deo Patri sit gloria,
Ejusque soli Filio,
Cum Spiritu Paraclito,
Et nunc et in perpetuum.
Amen

DANS LA CHAPELLE DE
STE HÉLÈNE

(Indulgenc Plènière)

HVMNE

Chantons tous Héléne, cette
femme forte, au courage mâle,
que la gloire de la sainteté a
rendue célèbre dans le monde
entier.

Le cœur blessé du divin
amour, tandis qu'elle cherche
avec ferveur la Croix du Christ,
son bien aimé, elle s'avance à
grands pas dans la voie ardue
du Ciel.

La chair, elle la dompte par
le jeûne: son esprit et son cœur,
elle les nourrit de la douce
manne de l'oraison; et elle ob-
tient ainsi le bonheur de goû-
ter les joies célestes.

O Jésus notre Roi, vous qui
êtes la vertu des forts, vous qui
seul opérez de grandes choses,
nous vous le demandons par
l'intercession de cette Sainte,
écoutez avec bonté nos hum-
bles supplications.

Gloire à Dieu le Père, gloire
à son Fils unique; gloire à l'Es-
prit Consolateur, maintenant et
dans tous les siècles. Ainsi
soit-il.

ANTIPHONA. — Helena, Constantini mater, Jerosolymam venit, ut Crucem Domini inveniret. *Alleluia.*

Ÿ. Ora pro nobis, beata Helena.

Ŕ. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

ORATIO.

Preces familiæ tuæ, quæsumus, Domine, clementer exaudi: ut sicut de fervido beatæ Helenæ studio ubique gaudet, quæ læta HIC desideratum sanctæ Crucis lignum invenit ita ejus meritis et precibus in cœlesti gloria semper gaudere mereatur. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

Pater, Ave, etc.

(A suivre.)

FR. J. *Missionnaire de Terre-Sainte.*

ANTIENNE. — Héléne, mère de Constantin, se rendit à Jérusalem pour chercher la Croix de notre Seigneur. *Alleluia.*

Ÿ. Priez pour nous, bienheureuse Héléne.

Ŕ. Afin que nous soyons dignes, des promesses de Jésus Christ.

Oraison.

Nous vous supplions, Seigneur, d'exaucer dans votre clémence, les prières de vos enfants, afin que, après nous être vivement réjouis du zèle et de la ferveur de la bienheureuse Héléne, qui a eue la joie de retrouver ICI le bois si désiré de la sainte Croix, nous obtenions par ses mérites et par ses prières le bonheur de goûter un jour, la joie céleste

Notre Père, Je vous salue.



REMERCIEMENTS ADRESSES

Notre Bon Frère Didace

Declaration. — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de Notre Mère la Sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

AVIS. — Désirant publier une brochure sur le Frère Didace et surtout préparer les voies à sa glorification ici-bas, nous faisons appel à la reconnaissance de ceux qui le considèrent comme leur bienfaiteur. Prière de nous détailler les faveurs dont on se croit redevable envers lui, avec date, adresse, signature et, autant que possible, contresignature de Monsieur le Curé et, s'il s'agit d'une guérison, de Monsieur le Docteur. Nous garderons dans la publication, la discrétion qui nous sera imposée. — Toute communication historique sur la personne du Frère Didace sera également reçue avec reconnaissance, 1222 Rue Dorchester, Montréal.

Québec. — 16 Avril 1893. Madame E. L. se plaignait depuis un grand nombre d'années d'une maladie de cerveau : une neuveine faite au Bon Frère Didace lui procure sa guérison.

Contrecoeur. — 10 Mars 1893. Il y a quinze jours, un feu de cheminée se déclarait ici : les flammes augmentant rapidement de violence, s'échappaient par l'entrée du tuyau et s'élevaient jusqu'au plancher d'en haut.

Une prière fut adressée au Bon Frère Didace, avec promesse, si nous étions préservés de l'incendie qui nous menaçait, de faire insérer le fait dans la *Revue du Tiers-Ordre*. Quelques instants après, nous étions maîtres des flammes, et nous n'avions à déplorer aucune perte matérielle.

Gloire et reconnaissance à Dieu qui se plaît à manifester la puissance de son pieux serviteur.

Une autre personne désire aussi témoigner sa reconnaissance au Bon Frère Didace, en vous priant de donner publicité au bienfait qu'elle attribue à son intercession. Cette personne ne pouvait sortir sans se sentir oppressée, au point qu'elle ne pouvait parler, et ne respirait que très difficilement. Elle s'adressa au Bon Frère, et après avoir été retenue deux mois dans la maison, elle peut, grâce au secours d'En-haut, aller à l'église, et même cette semaine, elle a suivie régulièrement les exercices d'une retraite, sans éprouver une trop grande fatigue.

S. Ferréol. — 8 Mars 1893. J'aurais dû m'acquitter plus tôt de mon devoir à vous dicter le récit de ma guérison que voici en peu de mots.

Depuis six ans je souffrais d'une hydropisie. Après avoir usé de tous les remèdes imaginables, j'appris qu'il me faudrait subir une opération c'est-à-dire, une ponction, ce à quoi je me décidai, et le 18 de Juin dernier, je subissais cette opération. Après avoir ôté deux pots d'eau, le médecin me dit qu'il en restait encore autant et que le 23 du même mois, il me faudrait subir une seconde opération. J'étais inquiète pendant tout ce temps, je ne cessais d'offrir à Dieu mes souffrances et de me recommander à lui par l'entremise du Frère Didace auquel je faisais une troisième neuvaine. Donc, la veille de ma seconde opération, je fis demander le R. P. Perron qui parla devant moi d'appliquer le portrait du Frère Didace sur le mal ; ce que je fis, et voilà que le soir en répondant aux prières de la neuvaine je m'endors et ne me réveille qu'à six heures le lendemain, ce que je n'avais pas fait depuis six ans. A ma grande surprise et à celle de tout le monde, j'étais parfaitement guérie, je pus marcher librement, j'avais perdu vingt-cinq livres de pesanteur. Je suis toujours restée bien depuis, et je puis continuer dans ma position d'institutrice, sans fatigue. Grâces soient rendues à Dieu et au Frère Didace pour m'avoir tant favorisée !

JOSÉPHINE MARQUIS, *Inst.*

S. Urbain, Co. Charlevoix. -- 11 Avril 1893. Dame Angèle Girard, épouse de Sieur Joseph Coulombe, ayant déjà perdu l'usage d'un œil depuis deux ou trois ans, était menacée de perdre l'autre. Déjà, elle ne voyait presque plus, lorsque sur la recommandation de ses amies, elle s'adressa, au commencement du carême, au bon Frère Didace. Une neuvaine fut faite par elle et sa famille. O merveille ! cette neuvaine n'était pas encore terminée qu'un mieux sensible se fit sentir, lequel augmenta considérablement les jours suivants. Aujourd'hui cette personne voit comme auparavant et elle n'hésite pas à attribuer sa guérison à l'intervention de ce Bon Frère Franciscain. Honneur et remerciement au Bon Frère Didace !

ELZ. AUCLAIR, *Ptre Curé.*

Montréal. — Dame A. B. a obtenu les secours qu'elle de mandait au Bon Frère dans plusieurs neuvaines.

Montréal. — Demoiselle Marie Hogues souffrait depuis huit mois d'un tremblement nerveux contre lequel les médecins avaient été impuissants : elle s'est trouvée guérie à la fin d'une neuvaine au Frère Didace.

Montréal. — rue Lusignan No. 1. Une mère obtient à la fin d'une neuvaine au Frère Didace, la guérison de son enfant qui depuis un an était réduite à la dernière extrémité

Montréal. — 10 Mars 1893. Monsieur M. Lavallec remercie le Bon Frère d'avoir procuré la solution d'une affaire très difficile.

Montréal. — 1 Avril 1893 conversion obtenue après invo cation du Frère Didace.

S. Henri de Montréal. — 8 Avril. Madame E. N. D. fait avec sa famille une neuvaine au Bon Frère. Sa petite fille de seize mois, défigurée par une maladie de peau très douloureuse est soulagée dès le deuxième jour, puis à la fin complètement guérie.

S. Henri de Montréal. — Avril 1893. Madame Lachapelle remercie le Frère Didace, pour une guérison obtenue par son intercession.

Montréal. — 7 Mai. Au témoignage de R. Fournier, une mère de six enfants condamnée par le Docteur Rottot, avait fait sans succès des neuvaines à S. Roch et à Ste Anne. Inspirée de s'adresser au Bon Frère, elle se trouve tellement soulagée le deuxième jour, qu'elle peut travailler. De ses douleurs pulmonaires il ne lui reste plus qu'un peu de toux : elle espère que le Frère Didace "achevera une œuvre si bien commencée."

Montréal. — 3 Mai 1893. M. A. S. remercie le Frère Didace d'avoir exaucé une prière adressée en vain à plusieurs Saints.

Montréal. — 23 Mai. Mademoiselle Angélique Gingras bénit la T. Ste Vierge et le Frère Didace de lui avoir obtenu deux grandes faveurs dont l'une était sollicitée depuis longtemps.

S. Henri de Montréal. — 13 Avril 1893. Un père de famille se recommande avec ferveur au Frère Didace, et se trouve guéri le lendemain d'un rhumatisme aigu qui le gênait extrêmement depuis trois semaines pour le travail et même pour la marche.

Montréal. — 30 Avril. Rue S. Martin, Madame A. D. remercie le Bon Frère pour une guérison obtenue après deux neuvaines, faites en son honneur.

S. Hermas. — Une enfant qui avait eu les fièvres l'an dernier et en avait conservé une grave inflammation de gorge a été subitement guérie à la deuxième neuvaine faite au Couvent des PP. Franciscains. La famille s'inscrit en action de grâces, avec promesse de ne jamais oublier la faveur dont elle vient d'être l'objet.

SOMMAIRE.



Je suis l'Immaculée Conception, p. 280. — S. François d'Assise, p. 284. — Connaître Dieu et Jésus-Christ, p. 291. — Etude sur le Tiers-Ordre de S. François, p. 394. — Correspondance, de Rome, p. 297. — Un Tertiaire du XIX^{me} siècle, p. 301. — Chronique, p. 305. — Grande procession du carême dans la Basilique du T. S. Sépulcre, p. 312. — Remerciements adressés à notre bon Frère Didace, p. 316. — Nécrologie, p. 322.

Indulgences que l'on peut gagner dans le mois.

Indulgences Plénières.

1. Tous les jours, les nombreuses indulgences plénières et partielles du *chemin de la croix*.

2. Un jour du mois, en récitant six *Pater, Ave, Gloria*, nombreuses indulgences plénières et partielles.

3. Le jour de la réunion mensuelle, indulgence plénière, *aux conditions ordinaires*.

4. Un jour du mois, au choix de chacun (*mêmes conditions*.)

5. 10 Juillet, fête de S. Elie prophète, pour ceux qui portent le scapulaire du Mont Carmel (*conditions ordinaires*)

6. 16 ou un dimanche de Juillet, comme au No 5.

7. 25, S. Jacques le Majeur, pour quiconque garde sur lui ou près de lui un objet pieux auquel sont attachées les Indulgences apostoliques.

8. 26, Ste ANNE, comme au No 5.

9. A la fin du mois, pour quiconque aura fait chaque jour un exercice privé pour le mois du Précieux Sang.

Indulgences Partielles.

1. 300 jours pour chaque exercice privé, en l'honneur du Précieux Sang.

7 ans et 7 quarantaines, le 8 Juillet.

7 ans et 7 quarantaines, le 14, pour les *Cordigères*.

2. Assistance aux offices de la Visitation dans la chapelle des PP. Franciscains : 400 jours pour Vêpres, ou Matines ou la Ste Messe, — 160 jours pour chacune des Petites Heures. Il suffit de réciter alors au moins 5 *Pater, Ave* et *Gloria*, pour le bien de l'Eglise Romaine.

3. Indulgence de 300 jours pour un grand nombre de bonnes œuvres indiquées dans la Règle par S. S. Léon XIII.

CALENDRIER.



JUILLET



2. VISITATION DE LA T. Ste VIERGE MARIE. — Le *Magnificat* ou cantique de la Visitation est enrichi de 100 jours d'indulgences chaque fois qu'on le récite.

FÊTE DU TRÈS PRÉCIEUX SANG DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. — PÈRE ÉTERNEL, je vous offre le Sang Très Précieux de Jésus-Christ, en expiation de mes péchés, et pour les besoins de la Sainte Eglise.

100 jours d'indulgences.

4. Anniversaire de la Dédicace des églises appartenant aux Trois Ordres de S. François.

7. S. Laurent de Brindes, prêtre, capucin.

8. Ste Elisabeth, reine du Portugal, *tertiaire*.

9. SS. Nicolas Pick et ses Dix Compagnons, martyrs de Gorcum, du 1^{er} Ordre.

14. S. Bonaventure, Cardinal-évêque, Docteur séraphique, huitième Général de l'Ordre.

15. Bse Angéline Marsciano, veuve, *tertiaire*.

16. Anniversaire de la canonisation de N S. P. S. François.

Fête de Notre-Dame du Mont Carmel.

18. B. Simon de Lypnica, prêtre du 1^{er} Ordre.

19. B. Jean de Dukla, prêtre du 1^{er} Ordre.

24. S. François Solano, le Grand Apôtre du Pérou, prêtre du 1^{er} Ordre.

25. S. Jacques: le majeur, apôtre.

26. Ste ANNE, mère de la T. Ste VIERGE.

27. Bse Cunégonde, reine de Pologne, clarisse.

31. S. Ignace de Loyola, Fondateur de la Célèbre Compagnie de Jésus, *tertiaire*.

M. GARAND

NOTAIRE

10 SAINT LAMBERT



RESIDENCE; 29 AVENUE MONT ROYAL, VIS-A-VIS L'AVENUE LAVAL

VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois **NOIRS** ou **BLONDS**, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, Ecr.,
L. ROBITAILE, Ecr., Pharmacien.
CHER MONSIEUR,

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement avec plaisir le RESTAURATEUR DE ROBSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient.

Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE,
Représentant la Maison Ira Gould & Fils,
Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ,
ST JEAN-DE-MATHA,
Représentant du Comité de Joliette au
Parlement Fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation par excellence pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P.
St Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR.,
MARCHAND, ST FELIX DE VALOIS

Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes:

1o Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus *blonds* comme dans le temps de ma première jeunesse.

2o Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux *tiennent* mieux que jamais.

Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.

Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi (non-seulement arrêté de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureux.

3o En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard....

CHARLES TELLIER.
St Félix de Valois, 19 Mars 1888.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT

A 50 cts la bouteille.

1890